

4^{me} ANNÉE - N° 9

AVRIL 1959

BULLETIN DE LIAISON DE

LA

KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.

EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique — Décret du 25 Février 1958 - J. O. du 1° Mars 1958

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Monsieur le Général d'Armée A. Guillaume.
Monsieur le Général G. Leblanc, ancien commandant du 1^{er} G.T.M.
Monsieur le Général Boyer de Latour, ancien Cdt du 2^e G.T.M.
Monsieur le Général Massiet du Biest, ancien Cdt du 3^e G.T.M.
Monsieur le Général Parlange, ancien Cdt du 4^e G.T.M.
Monsieur le Général Gautier, ancien Cdt du 4^e G.T.M.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président Honoraire : M. le Colonel Flye Sainte-Marie.
Président : M. le Général Gautier.
Vice-Président : M. Michel Bouïs.
Secrétaire-Général : M. Georges Crochard.
Secrétaire-Adjoint : M. Jacques Oxenaar.
Trésorier : M. Gérard Hist.

MEMBRES DU CONSEIL :

a) *Membres élus* :

PARIS

M. le Colonel Bertiaux, M. le Colonel Betbeder.
MM. Michel Bouïs, Cdt Chapellier, Crochard, Oxenaar, Tournié, Vignetta,
MM. le Lt-Colonel Debril-Loiseau, le Commandant Aléon, le Capitaine Sornat, Capitaine Boudet, Capitaine Rinjonneau, Capitaine Aubier.

b) *Membres de droit* :

M. le Président de la Section d'Alger : M. le Colonel Cozette.
M. le Président de la Section de Corse : Commandant Marchetti-Leca.
M. le Président de la Section de Bordeaux : M. Ratel.
M. le Président de la Section des Vosges : M. Feuillard.
M. le Président de la Section de Lyon : le Colonel Le Page.
M. le Président de la Section du Sud-Est : (section en voie de création).

COMPOSITION DES COMMISSIONS DU BUREAU

Commission du Musée de Montsoreau :

Colonel Bertiaux, Capitaine Boudet, Georges Crochard.

Commission financière :

Colonel Betbeder, Capitaine Sornat, Michel Bouïs, Georges Crochard.

Commission Boulouris :

Général Gautier, Georges Crochard, Albert Tournié.
Colonel Tivolle, Commandant Chapellier.

SECRETARIAT

33, rue Paul-Valéry - PARIS (16^e)

G.C.P. PARIS 8813-50 - TEL : KLE 20.24

PERMANENCE : Mardi et vendredi (à la place de samedi), de 15 à 18 h.

RÉUNION AMICALE : Tous les derniers Jeudis de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club de "RHIN & DANUBE" 33 rue Paul Valéry - PARIS (16^e).

CORRESPONDANCE : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 33, rue Paul-Valéry - PARIS (16^e).

ÉDITORIAL

LA LIBÉRATION

DE L'ADJUDANT CACCIAGUERRA

Donc, l'Adjudant CACCIAGUERRA a été rendu à sa famille. Nous nous en réjouissons et nous nous associons à la joie des siens.

Mais, s'il ne convient pas de porter dans ce Bulletin une appréciation sur le caractère, pour le moins singulier, de cette restitution, nous ne pouvons oublier que CACCIAGUERRA est resté, pendant plus de deux ans, captif sur le territoire d'un pays dit ami, que, pendant deux ans, le gouvernement de ce pays avait affirmé pour justifier le silence opposé à toutes les interventions et à toutes les démarches, qu'il n'avait pas le contrôle des bandes irrégulières du Sud-Marocain.

Nous pouvons légitimement penser qu'il n'en est plus de même à l'heure actuelle. Le fait que l'on a pu extraire notre compatriote de sa prison au moment précis où l'on en a eu besoin, semble prouver que la situation s'est modifiée dans le Sud-Marocain et qu'il doit être maintenant possible au Gouvernement Marocain, s'il est réellement animé d'un esprit de bonne volonté, de fournir enfin les éclaircissements qui lui ont été tant de fois demandés sur le sort du Capitaine MOUREAU.

La pensée de notre malheureux camarade n'a jamais cessé, à la KOUMIA, d'occuper nos esprits. Nous espérons que le Gouvernement Français va juger le moment venu de rappeler qu'il n'a pas oublié MOUREAU, nous souhaitons qu'une nouvelle et instante intervention obtienne enfin, s'il est encore en vie, la libération du Capitaine MOUREAU, ou, s'il a été assassiné, la restitution de son corps à la France.

Général GAUTIER.

LA LIBÉRATION DE L'ADJUDANT CACCIAGUERRA

Nous avons, d'autre part, reçu de la part d'Anciens des Goums et des A.I. du Maroc, de nombreuses lettres toutes plus émouvantes les unes que les autres, rappelant à cette occasion le triste sort de notre camarade MOUREAU. Nous nous permettons de publier l'une d'elles, après l'Editorial de notre Président :

« Après deux ans de captivité passés dans le secret absolu, l'Adjudant Cacciaguerra a été rendu à la liberté d'une façon spectaculaire. De tout notre cœur, nous nous en réjouissons : pour lui et pour sa famille. Toutefois, quelle que soit l'orchestration tapageuse qui ait accompagné cette nouvelle version de la clémence d'Auguste, nous connaissons trop le Maroc pour ne pas être tentés d'accorder au geste impérial une signification qui ne relève pas totalement de la générosité pure. L'Adjudant Cacciaguerra n'était pas un prisonnier de guerre pour la raison évidente que la France ne se trouve pas en état d'hostilité avec le Maroc, mais il avait été enlevé par des bandes dont il est difficile de préciser le degré de rébellion ouverte ou d'allégeance secrète qui les oppose ou les unit à Rabat.

« Quoi qu'il en soit, alors que toutes nos tentatives officielles avaient échoué au cours de ces deux dernières années, Mohamed V a récupéré le captif au jour et à l'heure voulus par lui.

« Dans ces conditions, comment ne serions-nous pas raffermiss, s'il en était besoin, dans notre certitude que Rabat n'a jamais longtemps ignoré le sort qui est advenu au Capitaine MOUREAU, de même qu'il fut toujours renseigné sur celui de l'Adjudant Cacciaguerra. L'inscription du Musée de Montsoreau relative à notre infortuné camarade, demeure toujours vraie. Nous n'avons, hélas, rien à y changer. Faudra-t-il attendre un prochain voyage de Sa Majesté, pour qu'on nous rende, mort ou vif, le corps du Capitaine Moureau, puisque les Français menés en captivité dans le Sud-Marocain semblent être devenus des monnaies d'échange, tout comme au temps des pirates barbaresques ? »

Nos camarades sauront bien déceler, grâce à son style et à son tempérament, quel est l'auteur de cette véhémence lettre qui traduit bien les sentiments de tous.

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION



à la Maison des Goums — BOULOURIS (Var)
à M. RUEDA, Gérant.

REMISE
DE LA
MÉDAILLE MILITAIRE
AU
GÉNÉRAL GUILLAUME

Le Général GUILLAUME a bien voulu accepter que la Médaille Militaire lui soit remise le Dimanche 24 Mai, dans la Cour d'Honneur du Château de Montsoreau, des mains du Maréchal JUIN.

Le groupe des Amis du Général GUILLAUME a prié le Secréariat général de la KOUMIA de l'aider à mettre tout en œuvre dès maintenant, pour organiser cette manifestation en accord avec M. le Maréchal JUIN.

Que chacun de nous réserve donc la date du 24 Mai pour cette cérémonie.

Des circulaires complémentaires seront adressées en temps voulu à chacun de nous.

Nous prions nos Camarades de diffuser cette nouvelle et de nous signaler grades, noms et adresses de tous ceux qui, seuls ou avec leur famille directe — ascendants ou descendants — souhaitent se joindre à nous pour se retrouver très nombreux autour du Général GUILLAUME.

D'ores et déjà, MM. les Présidents des Sections peuvent se mettre en relation avec le Secréariat général pour lui transmettre demandes ou suggestions.

LA RETRAITE DU COMBATTANT

La KOUMIA ne s'est pas désintéressée de la question qui a également provoqué dans nos rangs, une grosse émotion. Le Comité de la KOUMIA a accepté les directives qui ont été données par notre Président d'honneur, le Général GUILLAUME, à l'Association « Rhin et Danube » dont il est le Président national.

Nous publions ci-dessous le texte de la lettre du 3 mars 1959 du Général Guillaume, ainsi que le texte de la motion adoptée par le Conseil national de « Rhin-et-Danube » au cours de sa réunion du 1^{er} mars :

« Monsieur le Président,

« A la suite de l'émotion provoquée dans le monde combattant par les mesures prises si rapidement par le gouvernement, émotion qui s'est manifestée par de très nombreuses lettres que nous avons reçues, j'ai adressé le 7 février, une lettre à tous les Présidents départementaux, lettre dans laquelle je précisais la position de « Rhin et Danube », vis-à-vis des manifestations annoncées pour le 21 février.

« Le Conseil national qui s'est réuni le 1^{er} mars, a approuvé les directives que contenait cette lettre. De plus, au cours de cette réunion, il a mis au point une motion dont je vous envoie copie.

« Il reste une question qui nous préoccupe au premier chef: celle des modifications apportées à l'Office national des Anciens Combattants et surtout la suppression des Offices départementaux remplacés par des Commissions d'Action sociale.

« Cette question est suivie de près par notre Association et vous serez informés des modifications éventuelles qui pourraient être apportées aux dispositions prises par les ordonnances qui ont mis en place ces nouveaux organismes.

« Voulez-vous croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président national,

Le Général d'Armée GUILLAUME. »

MOTION prise par le CONSEIL NATIONAL de "RHIN & DANUBE" le 1^{er} Mars 1959

Le Conseil national de l'Association « Rhin et Danube », réuni à Paris, le 1^{er} mars 1959 :

Fidèle aux directives de son chef, le Maréchal de Lattre;

- Rappelle que les Anciens de la 1^{re} Armée Française entièrement désintéressés, n'ont jamais revendiqué de retraite d'Ancien Combattant, mais un droit légitime à réparation pour les veuves, les orphelins et les mutilés;*
- Déploire toutefois que les Pouvoirs publics, par une mesure*

MOTION RHIN ET DANUBE

administrative brutale, supprimant la retraite du Combattant, n'aient pas permis à leurs Anciens de répondre à l'appel du Général de Gaulle les invitant à y renoncer spontanément;

- *Met en garde leurs camarades contre la scandaleuse exploitation politique de cette erreur.*
- *Mais, considérant que des promesses solennelles avaient été faites dès l'Armistice aux Combattants de 1914-1918, si durement éprouvés par la première guerre mondiale,*
- *Exprime avec insistance le souhait que le Gouvernement prenne, de toute urgence, les dispositions nécessaires pour que leur soit à nouveau démontré que leur demeure la reconnaissance nationale.*



Question des Indemnités de Fin de Service

dûes depuis 1956 par le Gouvernement Marocain et non encore payées à un certain nombre d'anciens Officiers des Affaires Indigènes du Maroc

Le 13 février, le Général GAUTIER, accompagné de Georges CROCHARD, Secrétaire général de la KOUMIA, a eu sur ce sujet un entretien avec M. FINES (ancien gommier), Conseiller des Affaires étrangères, chef du Service de Reclassement à la Direction des Affaires Marocaines et Tunisiennes au Ministère des Affaires étrangères.

M. FINES a donné les indications suivantes :

Vers fin janvier, une lettre du Ministère des Finances a fait savoir que le Gouvernement français, en présence du silence et de la carence du Gouvernement marocain, allait payer 98 % du montant de l'indemnité de fin de service aux membres du corps enseignant qui y ont droit et qu'il envisage d'étendre le bénéfice de ce pourcentage aux autres fonctionnaires ayant les mêmes droits (magistrats, officiers des A. I., etc.).

Deux cas sont à considérer :

1° Ceux qui totalisent plus de 10 années de présence aux Services spéciaux. Pour cette catégorie, il ne semble pas qu'il doive y avoir de difficultés, leurs droits n'étant pas contestables;

2° Quant à ceux qui n'atteignent pas 10 ans, leur cas vient d'être soumis à l'avis du Conseil d'état qui examinera pour chaque catégorie d'agents s'il y a eu effectivement suppression d'emploi (ce qui paraît incontestable) pour les Services de Contrôle Civil et Militaire qui ont dû quitter le Maroc alors que certains autres corps de fonctionnaires tels que les magistrats ont continué leur service au Maroc mais sous un nouveau statut.

La Direction des Affaires Marocaines et Tunisiennes a demandé à l'Ambassade de Rabat les renseignements qui lui sont nécessaires pour déterminer les ayants droit et va poursuivre le règlement de cette question.

Bien qu'il ne soit pas encore possible de préciser dans quel délai nos camarades obtiendront satisfaction, il est permis de considérer qu'un sérieux pas en avant a été fait, puisque le Gouvernement français est

QUESTION DES INDEMNITÉS DE FIN DE SERVICE

maintenant disposé à faire jouer sa garantie et à prendre en charge 98 % de la dette du Gouvernement marocain.

La KOUMIA continuera, pour sa part, à suivre cette affaire et à tenir ses membres au courant.



Indemnité de Réinstallation

M. FINES a confirmé à ce sujet que la position du Secrétariat d'Etat au Budget est catégorique : seul entre en ligne de compte le dernier séjour continu effectué au Maroc et en cours à la date du 2 mars 1959.

D'autre part, notre camarade, le Capitaine de CHAUNAC-LANZAC qui avait, le 6 novembre 1958, attiré l'attention du Président du Conseil sur l'impossibilité où il se trouvait, de même qu'un certain nombre d'Officiers ayant appartenu aux Services Spéciaux du Maroc d'obtenir le versement par l'Etat Marocain du montant de l'indemnité de fin de service, a reçu du Cabinet de M. Michel Debré une lettre datée du 20 février 1959, qui vient confirmer en tous points les renseignements donnés ci-dessus. Elle indique que cette question est inscrite au nombre des questions en cours d'examen entre le Maroc et la France et que « Toutefois, sans attendre l'aboutissement des négociations et dans l'intérêt des bénéficiaires de l'indemnité de fin de service, le Gouvernement français a admis, le 22 janvier 1959, le principe d'accorder une avance de 98 % des sommes dues, *payables en francs marocains*. Dans l'immédiat, cette mesure est réservée aux agents dont les droits sont indiscutables, c'est-à-dire à ceux ayant plus de dix ans de services effectifs au Maroc.

Enfin, le Colonel de FLEURIEU, qui se trouve parmi les 140 officiers qui attendent toujours cette indemnité de fin de service, nous signale qu'il serait désireux d'entrer en contact avec les Officiers en activité ou en retraite se trouvant dans la même situation, pour leur communiquer, à ce sujet, des renseignements en sa possession. Les intéressés pourront lui écrire à l'adresse suivante : « La Grange Perret, par Villefranche-sur-Saône (Rhône) ».

~~~~~

C'est la Maison **PHILIPS** qui a réalisé l'installation sonore sur bande magnétique dans les salles du Musée des Goums au Château de Montsoreau.

~~~~~

LA MAISON DES GOUMS A BOULOURIS (Var)



vous offre :

Repos et détente dans une ambiance qui vous rappellera des jours heureux, des jours glorieux.

COMPTÉ-RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 14 FÉVRIER 1959

La séance est ouverte à dix-huit heures trente, au siège social, 33, rue Paul-Valéry à Paris, sous la présidence du Général GAUTIER, entouré des membres du Comité, MM. Michel BOUIS, Georges CROCHARD, Colonel BETBEDER, Jacques OXENAAR, TOURNIE, VIGNETTA, Capitaine AUBIER, Capitaine SORNAT.

Le Secrétaire général annonce : « Le Général GUILLAUME, grippé, s'est excusé ce matin de ne pouvoir se joindre à nous ce soir; il adresse au Général Gautier, Président de la Koumia et à tous les anciens des Goums, son plus fidèle souvenir. » Il lit ensuite la liste des noms des membres de la Koumia qui se sont excusés de ne pouvoir assister à l'Assemblée.

RAPPORT MORAL. — Le Président prend la parole pour faire le rapport moral de l'année écoulée :

« Mes chers camarades,

« Conformément à l'article 4 de nos statuts, nous sommes réunis pour constituer notre Assemblée générale annuelle.

« Avant de débiter, je vous demande de porter notre pensée vers nos camarades qui perpétuent en Algérie les traditions glorieuses des Goums et des Affaires Indigènes, et vers ceux qui sont tombés pour la France. Je citerai : le Capitaine SPOR, le Sergent-chef GERLING, l'Adjudant-chef FELDEU, le Capitaine DUHEM, le Colonel RIEZ, tombé sous les balles des terroristes du F.L.N. à Firminy.

« A ces noms, nous associerons ceux de deux grands anciens dont nous pleurons la disparition. Ils furent deux grandes figures des Affaires indigènes et leur nom est lié aux heures héroïques du Maroc : le Colonel AYARD, le Colonel JUSTINARD. En hommage à nos morts, en hommage à l'Armée française, en hommage à ceux qui combattent pour que l'Algérie reste française, je vous demande de marquer une minute de silence.

« Je remercie en votre nom le Général GUILLAUME, notre Président d'Honneur, de l'appui et de l'intérêt qu'il ne cesse de nous porter, des directives et des conseils qu'il veut bien nous donner. Je me fais l'interprète de tous les anciens goumiers et de nos anciens du Service des affaires indigènes pour exprimer à notre chef du Maroc, d'Italie, de France et d'Allemagne, notre fidèle, absolu et complet dévouement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« Mesdames et chers camarades, je vous souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. Je suis heureux de vous voir venus si nombreux et certains de fort loin. Nous avions espéré jusqu'au dernier moment que le Général MELLIER pourrait être des nôtres aujourd'hui. Notre espoir a été déçu. Le Général vient de m'écrire que, retenu au Maroc par des obligations impérieuses, il est, à son grand regret, dans l'impossibilité absolue d'être à Paris pour notre Assemblée générale.

« Il m'a chargé de l'excuser et de vous transmettre tous ses souhaits et amitiés. Il m'a précisé, d'autre part, que, par avance, lui-même et l'Amicale de Rabat qu'il préside, souscriront à toutes les mesures qui seront décidées ici et qu'ils accepteront toute participation aux dépenses qui seraient jugées nécessaires.

Il demande qu'un effort soit fait pour augmenter le nombre des pensionnaires à Boulouris, en souhaitant qu'un équilibre d'exploitation soit réalisé, sinon en 1959, du moins en 1960.

« Voici donc ce que le Général Mellier avait à nous dire au nom de son groupement. Celui-ci va déposer à Rabat de nouveaux statuts en demandant l'autorisation de subsister, ce qui est peu sûr. Nous souhaitons que l'Amicale de Rabat obtienne cette autorisation. Nous lui adressons notre salut cordial et, au Général Mellier, l'expression de nos sentiments fidèlement respectueux.

« J'en viens maintenant à la vie et à l'activité de la Koumia pendant l'année 1958. Les bulletins de liaison périodiques vous ont d'ailleurs tenu au courant. Je résumerai ici l'essentiel :

RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE. Le décret du 26 février 1958, publié au « J. O. » du 1^{er} mars 1958, a déclaré la Koumia établissement d'utilité publique.

Cette reconnaissance est d'une importance capitale pour la vie de notre Association. Elle est l'heureux aboutissement des efforts déployés en 1957 par le Colonel Flye Sainte-Marie, par Michel Bouïs et par Georges Crochard.

Je saisis cette occasion pour adresser au Colonel Flye-Sainte-Marie, fondateur de la Koumia et Président honoraire, notre salut amical, pour exprimer à Michel Bouïs, à Georges Crochard, nos félicitations et nos remerciements pour l'activité efficace, pour le dévouement inlassable dont ils ne cessent de faire preuve en faveur de la Koumia, dans leurs fonctions respectives de Vice-Président et de Secrétaire Général.

FUSION de l'ASSOCIATION de MARSEILLE. Au cours de notre Assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 1958, dont vous avez pu lire le procès verbal dans le bulletin de novembre, l'Association de Marseille a décidé, d'une part, sa dissolution afin de parfaire la fusion totale avec la Koumia, d'autre part, le versement à la Koumia des fonds de l'Association après dissolution.

« Ainsi, les 179 membres de cette Association (dont 152 à jour de leur cotisation 1958) ont cessé leur double appartenance pour devenir, sans restriction, membres de la Koumia qui est désormais la seule Association des Anciens des Goums et des A.I.

L'Association de Marseille aura disparu après avoir rempli son rôle, en contribuant utilement au regroupement général de tous ceux qui, aux Goums ou aux A.I. du Maroc, ont servi sous le képi bleu.

CREATION DE NOUVELLES SECTIONS. VIE DES SECTIONS.

Au cours de l'année 1958, deux nouvelles sections ont vu le jour, créées par une décision du Comité directeur, au cours de sa réunion du 30 octobre :

La Section de Lyon dont le ressort est celui de la 8^e Région militaire (Rhône, Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Loire, Cantal, Savoie, Haute-Savoie, Ain, Isère, Drôme, Ardèche).

Elle est présidée par le Colonel LE PAGE et elle bénéficie de l'intérêt que lui porte Monsieur le Préfet RICARD, Igame de la 8^e Région, ancien des Goums et membre de notre Association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a tenu en janvier une réunion préparatoire à laquelle participèrent déjà de nombreux camarades et nous pouvons bien augurer de son activité future.

« La Section des VOSGES groupe nos camarades des départements suivants : Vosges, Haute-Saône, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle.

Elle est placée sous la présidence de notre camarade Georges FEUIL-LARD, dont l'heureuse activité et l'efficacité ont déjà obtenu une subvention de 100.000 francs de la Préfecture des Vosges, pour des plantations autour du Monument de la Croix des Moinats. Car c'est naturellement notre Section des Vosges qui veille avec un soin pieux à l'entretien du Monument élevé à la gloire et au sacrifice des Goums Marocains.

La création d'une section pour Marseille et le Sud-Est est à l'étude. En ce qui concerne les sections existantes : celle de BORDEAUX était en léthargie; sa remise en route est en cours.

Celle de CORSE continue à être animée par l'entrain et le dévouement habituels du Commandant MARCHETTI-LECA. Le grand bal annuel de la Section, qui a eu lieu le 12 août à l'île Rousse, a connu un plein succès.

Enfin, nous avons également de bonnes nouvelles de la Section d'Atger présidée par le Colonel COZETTE.

PARTICIPATION AUX CEREMONIES. Le Comité directeur et les Sections ont constamment été présents aux différentes cérémonies, patriotiques et militaires, en relation avec l'Armée d'Afrique et ses grandes figures : Messes, cérémonies du souvenir, Arc de Triomphe, remises de décorations.

Le 5 octobre, la cérémonie anniversaire des combats des Vosges a été célébrée à la Croix des Moinats. Elle a revêtu une importance particulière du fait qu'elle a été présidée par le Général GUILLAUME.

Dans le même secteur, la Koumia a été représentée le 19 octobre à l'inauguration du Monument rappelant les combats du 6^e R.T.M. au Haut-du-Faing.

Nous nous faisons une joie de nous rendre nombreux de la Koumia à la cérémonie organisée pour le 18 mai à Montsoreau par le Comité des Amis du Général GUILLAUME, à l'occasion de la remise par le Maréchal JUIN de la Médaille militaire à notre Président d'honneur. Les événements du mois de mai en ont décidé autrement et nous avons été privés de cette occasion de nous retrouver autour de notre chef et de lui porter, avec nos félicitations, nos sentiments de fidèle attachement. Nous espérons que ce n'est que partie remise.

ACTION SOCIALE. Le Secrétariat général est intervenu fréquemment pour aider au recasement de camarades, signaler des emplois vacants, etc...

En ce qui concerne les interventions, je signale en passant que nous sommes saisis par un grand nombre d'anciens officiers d'A.I., de problèmes qui leur sont propres sur le plan matériel et qui ont, en général, pour origine, des engagements non tenus par les Services du Gouvernement Marocain. Depuis bientôt trois ans, aucune solution n'a été apportée à ces problèmes et nos camarades n'arrivent pas à obtenir non seulement satisfaction, mais une simple réponse. Nous ne manquons pas de défendre leurs intérêts et nous étudions le moyen le plus efficace d'intervenir.

Je ne m'étendrai pas sur le Musée de Montsoreau et la Maison de Boulouris qui font l'objet de rapports particuliers. J'insiste cependant pour qu'une active propagande soit faite par tous nos membres en faveur de Boulouris, dont le succès est conditionné par un plus grand nombre de pensionnaires.

Enfin notre Association se tient en liaison suivie avec les Amicales voisines par l'intermédiaire de « Rhin et Danube », avec laquelle nous entretenons les meilleures relations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EFFECTIFS. J'en arrive, pour terminer, à la question de notre effectif, que je considère comme un élément essentiel de la vitalité et du succès de notre Association. Au 31 décembre 1958, cet effectif était de 550, non compris la Section de Rabat, dont 167 nouveaux membres inscrits et 152 membres de Marseille, soit au total, 319. Nombre de veuves faisant partie de l'Association : 22. Orphelins : 52.

Si l'on considère que le nombre total des Anciens des Goums et des A.I. est de plusieurs milliers, force nous est de reconnaître que notre effectif actuel, bien qu'en nette progression, est encore très insuffisant.

Je précise que ce chiffre de 550 représente les adhérents à jour de leur cotisation 1958. Nous n'avons pas compté ceux — toujours trop nombreux — qui ont oublié de s'acquitter de la modique cotisation demandée.

Notre Association ne peut durer et prospérer si elle ne gonfle pas rapidement ses effectifs. Pour être puissante et étendue, il faut qu'outre son caractère d'établissement d'utilité publique, elle représente un nombre plus important d'adhérents.

Tout à l'heure, notre Camarade TOURNIE vous exposera la situation de Boulouris et vous dira que, pour permettre un bon équilibre d'exploitation d'exploitation, il faudrait arriver à doubler le nombre de journées de pensionnaires qui fut de 3.121 en 1958. Or, il paraît difficile d'obtenir ce résultat avec un « font de roulement » de 550 membres.

C'est pourquoi j'insiste sur l'effort soutenu qui est indispensable dans le domaine du recrutement et de la propagande. Il faut toucher le maximum de nos camarades dispersés dans toute la France et les amener à nous.

Le Bureau de la Koumia fera tout ce qui est possible. Mais il n'est pas le mieux placé pour le faire. Le recrutement doit être décentralisé, c'est l'affaire des sections, là où elles existent, mais plus encore celle de l'action individuelle.

Chacun de nos 550 membres connaît certainement un ou deux camarades qui n'ont pas encore rejoint la Koumia, faute souvent d'en connaître l'existence. Qu'il nous les amène, et il n'y aura plus de problème.

En même temps que nos bulletins de liaison — dont je signale en passant la sortie régulière — à raison de un par trimestre et pour lesquels je demande la collaboration de tous, des bulletins d'adhésion seront adressés à chacun de nos membres. Je vous demande instamment de participer activement à notre effort de regroupement. Je suis sûr de pouvoir compter sur vous et je vous en remercie d'avance.

Notre seul but est de rendre la Koumia, je ne dirai pas plus amicale, elle l'est déjà, mais encore plus vivante, encore plus efficace, pour maintenir notre solidarité et notre camaraderie dans le souvenir des joies, des peines et des gloires qui ont marqué notre existence de Goumiers et d'Officiers d'Affaires indigènes.

Le Président donne la parole à Mme PROUX GUYOMAR qui lit le rapport social :

Cette année, la Koumia est venue en aide à 22 veuves et à 52 orphelins. Elle a distribué ainsi environ 485.000 francs. Le montant total des secours ou dons à ses veuves, orphelins et aux camarades, s'élève à 655.000 francs. Elle a prêté 750.000 francs dont 310.000 francs sont déjà remboursés.

L'augmentation du prix de la vie et les difficultés croissantes qui en découlent pour les veuves de nos camarades sont telles qu'il est absolument nécessaire de revoir la question d'entraide à leur égard. En effet : elles sont pour la plupart chargées d'enfants dont les plus jeunes ont 9 ou 10 ans. Les aînés atteignent l'âge des études supérieures. Les bourses d'études secondaires sont très faibles. Les bourses d'études supérieures sont plus fortes mais l'allocation et le supplément familial sont alors presque toujours supprimés à cause de l'âge. Parmi ces orphelins, beaucoup âgés de 13 à 20 ans, sont dans la période où, ne gagnant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

même pas quelque argent de poche, ils sont très lourdement à charge : études, vêtements, voyages...

Or, comme exemple, sachez qu'une veuve de capitaine avec trois enfants perçoit, allocations comprises, 50.000 francs par mois.

Il est donc absolument nécessaire et pressant de trouver une solution qui permette à la Koumia de venir en aide de façon efficace à ces veuves. Il faut que celles-ci puissent élever correctement leurs enfants. L'aide à apporter doit être fonction des exigences particulières à chaque cas et non s'inscrire dans une mesure d'ensemble.

Le Général Gautier répond à Mme Proux Guyomar et la félicite de cette généreuse intervention. Michel Bouïs approuve la suggestion de Mme Proux Guyomar et demande au Secrétariat général de procéder à l'étude de cette question.

Georges Crochard répond en tant que Secrétaire général que la Commission financière sera réunie pour étudier les conséquences financières de la nouvelle politique d'entraide souhaitée par Mme Proux Guyomar et approuvée par le Président et le Vice-Président. Il attire l'attention de l'Assemblée sur le fait que les recettes de l'Association dues aux cotisations et aux dons divers suffisent tout juste à couvrir les frais administratifs du Secrétariat général et que, dans ces conditions, il faudra élever, à partir de 1960, le taux de la cotisation (bulletin compris), le prix de l'abonnement au bulletin de liaison pour les membres à vie et envisager d'entamer le capital de la Koumia. Il s'excuse de parler chiffres et finance lorsqu'il s'agit d'une question qui ne devrait relever que du cœur et assure l'Assemblée qu'il fera diligence pour que la Commission financière soit réunie rapidement et puisse étudier le nouveau budget d'entraide à soumettre à l'approbation du Comité de la Koumia.

RAPPORT FINANCIER

Le Vice-Président, Michel Bouïs, prend ensuite la parole « Gérard Hist, dit-il, l'a chargé de l'excuser et de le remplacer. Il ne peut venir aujourd'hui, pas plus qu'il ne l'a pu, depuis près d'un an, aux séances de travail du Bureau et du Comité. Sa santé exige des soins attentifs, de longs repos et dans ce même temps, son travail et ses responsabilités professionnelles augmentent. Il se voit donc contraint de prier le Comité de pourvoir à son remplacement. Or, les fonctions qu'il a bien voulu assumer bénévolement dans notre Association depuis dix ans, se sont, elles aussi, considérablement développées. Nos statuts de société reconnue d'utilité publique nous obligent à une comptabilité ordonnée et à jour. A tout moment, la Cour des Comptes peut la faire contrôler. Il est donc indispensable d'avoir un comptable en contacts fréquents et étroits avec le Secrétariat général... Déférant au désir de Gérard Hist et le remerciant du temps et du travail qu'il a consacrés à la Koumia, nous allons donc chercher un comptable qualifié. Les candidatures seront, là aussi, les bienvenues. Ceci dit, le premier exercice de la Koumia, sous ses nouveaux statuts, a commencé le 1^{er} mars 1958. » Michel Bouïs donne quelques éléments d'une situation provisoire au 30 novembre 1958 établie par Gérard Hist. Mais le premier exercice sera-t-il clos le 31 décembre 1958 ou le 31 décembre 1959 ? La Commission financière qui doit très prochainement se réunir, en décidera selon les statuts et après discussion du pour ou contre. Dans le second cas, exercice clos, au 31 décembre 1959, une situation sera établie au 31 décembre 1958, annexée au présent procès-verbal et à la disposition des adhérents.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Au nom du Colonel BETBEDER, qui n'a pu être joint à temps, le Secrétaire général, Georges CROCHARD, donne lecture du rapport de la Commission financière :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Commission financière, dont la création remonte à la réunion du Comité de la Koumia du 18 janvier 1958, joue, en fait, le rôle du Commissaire aux comptes dans les Sociétés anonymes, c'est-à-dire qu'elle donne à tous les membres de notre Association la garantie que les opérations financières réalisées — en dehors des dépenses courantes de l'Association — ont été effectuées dans les conditions les plus régulières, après étude et consultation de tous les membres désignés.

Les membres de la Commission financière sont : le Colonel Betheder, Michel Bouïs, le Capitaine Sornat et Georges Crochard.

Tous les membres de la Commission financière peuvent, à leur initiative, ou à celle de l'un des membres quelconque de la Koumia, provoquer une réunion de la Commission pour procéder à une étude, un examen des comptes, ou d'une suggestion à soumettre au Comité directeur.

La Commission financière a connaissance, dans son détail, de l'actif de l'Association, des revenus de cet actif, des opérations financières effectuées, comme celles, par exemple, qui ont été réalisées en 1958 et 1959 :

- 1° Souscription à l'augmentation de capital de Pont-à-Mousson;
- 2° Souscription à l'augmentation de capital de Rhône-Poulenc.

La Commission financière est régulièrement consultée pour les prêts d'honneur qui ont été accordés; elle est tenue au courant des remboursements.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE MONTSOREAU

Cette Commission a été créée à la date du 18 janvier 1958. Elle a pour but d'aider le Secrétariat général, par la compétence de ses membres, ou leur présence à proximité de Montsoreau, à gérer au mieux ce Musée dont l'installation à Montsoreau avait été effectuée à l'initiative de Rabat.

Les membres de cette commission sont : le Colonel BERTIAUX, le Capitaine BOUDET, Georges CROCHARD.

Un accord avec le département de Maine-et-Loire, après de longues et minutieuses tractations, a été passé en date du 1^{er} octobre 1958, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- 1° Durée du bail : neuf ans à compter du 15 mai 1958, renouvelable par tacite reconduction. Préavis de part et d'autre, six mois;
 - 2° Prix de la location annuelle : un franc;
 - 3° Assurance : la Koumia contractera une assurance pour ses collections et les risques locatifs;
 - 4° La Koumia aura la charge entière des dépenses d'éclairage, et du chauffage du local qu'elle occupe. Elle supporte les charges suivantes :
 - Frais de fourniture de costumes au gardien;
 - Cotisations patronales versées à la Sécurité sociale, soit 10 % des sommes perçues par le gardien;
 - Versement de 2,60 % de ces mêmes sommes au titre accident du travail;
 - Versement de 5 % au titre de la contribution nationale extraordinaire;
 - Allocations familiales à verser au gardien.
- Ces dépenses n'ont pas encore pu être chiffrées faute de documents officiels.

5° Les recettes provenant des entrées seront réparties par fractions égales entre le département, la Koumia et les gardiens.

Les travaux d'éclairage et de chauffage sont complètement terminés et payés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

GESTION DU MUSÉE. — Voici comment se présentent les recettes et les dépenses nous incombant :

Recette de billetterie :

du 15 mai au 1 ^{er} juillet	81.000 fr.
3 ^e trimestre	990.000 »
4 ^e trimestre	79.900 »
	1.151.000 »

Soit un tiers pour la Koumia,
c'est-à-dire, environ 383.880 fr.

Dépenses de l'E.D.F.

Mai 1958	15.698 »
Juin 1958	29.525 »
Juillet 1958	32.090 »
Août 1958	31.541 »
Septembre 1958	30.186 »
Octobre 1958	32.549 »
Novembre 1958	39.308 »
Décembre 1958	71.444 »

282.341 » 282.341 »

Il apparaît donc que la gestion de Montsoreau ne doit pas constituer pour la Koumia, une charge financière.

Propagande en faveur du Musée des Goums à Montsoreau.

Le Secrétariat général a déjà demandé à la Préfecture de Maine-et-Loire l'installation de panneaux de signalisation mentionnant, au château de Montsoreau, la présence du Musée des Goums; des promesses ont été enregistrées; elles seront tenues en fonction du budget qui sera alloué au département de Maine-et-Loire.

Les nouvelles éditions du Guide Michelin et du Guide Bleu feront mention de l'installation du Musée des Goums au Château de Montsoreau.

Notre bulletin de liaison rappelle périodiquement à nos adhérents qu'ils pourront revivre, dans les magnifiques salles de notre Musée, l'épopée glorieuse des Goums marocains au Maroc depuis 1913 et de l'Atlas au Rhin et au Danube.

Le nombre des visiteurs au Musée des Goums a été le suivant :

15 mai au 1 ^{er} juillet 1958	1.200 à 150 fr.
»	800 à 50 »
3 ^e trimestre 1958	5.800 à 150 »
»	2.400 à 50 »
4 ^e trimestre 1958	400 à 150 »
»	200 à 50 »
Soit, pratiquement, un total de	10.800 visiteurs
(du 15 mai au 31 décembre 1958)	

Et nous rappelons que le département réserve à la Koumia le tiers du prix d'entrée.

Il ajoute que notre intention est de demander au Général AUNIS, habitant Tours, de bien vouloir faire partie de la Commission de Montsoreau.

**HIVER COMME ETE, EN TOUTES SAISONS,
VACANCES ET REPOS**



à la Maison des Goums à

BOULOURIS (Var)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport de la Commission de Boulouris :

Le Président donne ensuite la parole à Albert TOURNIE qui donne lecture du rapport de la Commission de Boulouris :

« Année 1957 : 1.617 journées, — Année 1958 : 3.121 journées » (soit une augmentation de 93 %), répartie comme suit :

— mois de juin	266	journées
— mois de juillet	787	»
— mois d'août	1.546	»
— mois de septembre	522	»

La répartition par catégorie a été la suivante :

— Catégorie N° 1	2.011	journées
— » N° 2	519	»
— » N° 3	420	»
— » N° 4	171	»

ce qui a donné une moyenne payée par journée de pensionnaire, 1.020 fr.

Considérant la progression des recettes comme un résultat et un indice favorable, il y a lieu d'intensifier la publicité pour la Maison des Goums, d'autre part de procéder à une augmentation de tarifs, de troisième part, faire éventuellement une compression de personnel.

Examen des suggestions des pensionnaires de Boulouris.

Toutes les suggestions reçues sont très intéressantes, mais certaines telles que : appareil de radio avec pick-up, discothèque, appareil de télévision, appareil de cinéma, création d'une bibliothèque, installation dans la pinède d'un portique avec balançoire, etc..., sont d'un prix très élevé. La situation financière actuelle de la Maison ne permet hélas pas de telles dépenses immédiatement.

Le Comité a donc dû se contenter de retenir celles qui entraîneront une amélioration concrète du confort des pensionnaires et de l'agrément des locaux. Il s'agit de :

- Installation de ventilateurs dans la salle à manger;
- Aménagement du riad pour permettre de prendre le repas du soir à l'extérieur;
- Protection des chambres du nouveau bâtiment contre les mouches et les moustiques par pose de grillage aux fenêtres;
- rideaux dans les chambres et la salle à manger;
- Pose d'amortisseurs ou de ralentisseurs aux portes du nouveau bâtiment pour diminuer les bruits;
- Corbeilles à papier dans les chambres.

Le gérant fera établir des devis pour chacune de ces installations, ce qui permettra de décider ce qui pourra être réalisé avant l'ouverture de 1959.



Georges Crochard reprend la parole. Il informe les membres de l'Assemblée qu'une légère augmentation du prix de pension à Boulouris est apparu indispensable et que le nouveau tarif paraîtra dans le prochain bulletin.

En ce qui concerne notre programme pour l'année 1959, le Secrétaire Général signale que Jacques Oxenaar avait suggéré un pèlerinage à nos tombes pendant les vacances. Nous avons de très nombreuses tombes dans la région des Vosges et Oxenaar a proposé de faire une sorte de rallye à la Croix des Moinats. C'est une idée que nous retenons pour l'année 1960.

Le Commandant Marchetti-Leca nous demande aussi d'aller en Corse. C'est une idée séduisante, mais difficile à réaliser. Nous reparlerons de tout cela dans un prochain bulletin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

G. Crochard signale que nous avons des camarades éloignés que nous ne voyons jamais car ils se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer. Il demande donc à tous les camarades de passage dans leurs régions d'aller serrer la main de ces camarades connus, ou inconnus, et de leur apporter le salut de tous les Anciens des Goums.

Le Secrétaire général annonce ensuite que, pour des raisons de santé, il se voit contraint d'abandonner ses fonctions de Secrétaire général. Jusqu'à ce jour, il n'a pas été trouvé de remplaçant. Il demande instamment à ce que l'un d'entre nous fasse acte de candidature pour le remplacer. Il souhaiterait un Secrétaire général libre de son temps, afin d'être vraiment efficace. En attendant, G. Crochard n'abandonnera pas la Koumia, ni les Commissions dont il fait partie et il signale l'aide efficace que lui apporte J. Oxenaar avec un dévouement et un désintéressement total.

Le Président prend la parole pour dire tout son regret de cette décision qui est, malheureusement, justifiée. Il en profite pour remercier Georges Crochard de tout ce qu'il a fait pour la Koumia et qui représente un travail énorme. Son départ est une grande perte pour nous tous.

Le Président expose ensuite qu'il a eu un entretien avec notre camarade Jean Fines, dont le Service est chargé du recasement et du reclassement de nos camarades rapatriés d'Afrique du Nord. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider, en faisant appel au Général Guillaume pour appuyer les démarches de M. Fines sur un plan supérieur.

M. Rault demande la parole : il suggère de faire imprimer un annuaire comprenant tous les noms, adresses et professions des camarades anciens des Goums, membres ou non de la Koumia. Cette suggestion sera étudiée par le Secrétariat général.

Enfin, le Secrétaire général annonce que, l'année prochaine, nous serons dans l'obligation d'augmenter les cotisations (service du bulletin compris) et le prix de service de l'abonnement aux membres à vie.

Le Secrétaire général demande, pour des raisons administratives, que l'Assemblée générale ratifie la création des six Sections actuellement constituées de notre Association.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, ratifie la création des Sections suivantes :

Section d'ALGER, 40, rue Alfred-Lelluch, Alger.

Section de CORSE, Lumio par Calvi.

Section de BORDEAUX et du SUD-OUEST, 6, rue Dr-Cachau, Cauderan (Gironde).

Section de MARSEILLE et du SUD-EST (à préciser).

Section de LYON, 5, rue Roussy, Lyon (4^e).

Section des VOSGES, Charmes (Vosges).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-neuf heures trente.

La séance fut suivie d'une réunion au bar de « Rhin et Danube » et d'un diner servi dans les salons du Club de la Grande Association de la Première Armée.

Ont participé à ce diner : le Général Gautier, Capitaine et Madame Aubier, MM. Bouis, Chaplot et Mme; G. Crochard, Darrieux et Mme; Imbert, Jarrier et Mme; Dr Langlais, Leinekugel et Mme; Général Massiet du Biest, Dr Maurice, Oxenaar et Mme; Payré, Péréy, du Peloux, Madame Proux Guyomar, Poulin, Rault et Mme; Tasle et Mme; Tournie et Mme; Vignetta et Mme; Voileau, Wartel et Mme.

Prenant la parole au dessert, le Général Guillaume regretta, encore une fois, l'absence du Général Guillaume, remercia tous les convives et en particulier les épouses qui avaient, en accompagnant leur mari, contribué à l'élégance et à la gaieté de ce repas; il souhaite qu'elles puissent venir encore plus nombreuses aux prochaines réunions de la Koumia.

La réunion prit fin au moment de la fermeture du bar, ce qui démontra combien les Anciens des Goums ont plaisir à se retrouver entre eux.

NOTE

AU SUJET DE LA KOUMIA

BULLETIN D'ADHESION

Nous joignons à ce Bulletin de Liaison deux Bulletins d'Adhésion. Il est à peu près certain que chacun des adhérents connaît au moins deux anciens des Goums et des A. I. du Maroc à faire adhérer à la Koumia. Nous les prions instamment, conformément au vœu de notre Président, le Général Gautier, de collaborer avec le Secrétariat Général pour donner à notre campagne de recrutement toute l'ampleur nécessaire, afin de tripler en 1959 le nombre de nos **cotisants**.

Nous les remercions vivement à l'avance.

MEMBRES A VIE

La rédaction de notre Bulletin d'Adhésion n'a pas été parfaitement compris par quelques anciens. Nous précisons donc à nouveau :

- les **Membres à Vie** sont dispensés de cotisation ;
- les **Membres à Vie** qui veulent recevoir notre **Bulletin de Liaison** — et c'est normal — sont obligés de s'abonner au service de ce Bulletin.

Le prix de cet abonnement reste, pour 1959, fixé à 250 francs. Il sera vraisemblablement porté à 500 francs le 1^{er} janvier 1960.

Pour la tenue de notre Fichier, nous prions instamment tous les adhérents de l'Amicale de Rabat, **Membres à Vie**, ainsi que tous les autres Membres à Vie de la Koumia, de bien vouloir nous adresser une simple carte postale, nous donnant noms, adresse, grade, profession et numéro et date de leur carte de Membre à Vie.

N.B. — Si la carte a été égarée, le nom et l'adresse nous permettront de faire les recherches dans nos archives et celles de Rabat.

CARTES DE MEMBRES DE LA KOUMIA

Tous les membres de notre Association doivent être en possession de leur carte. Les Membres de l'ancienne Amicale de Rabat qui ont quitté le Maroc et sont domiciliés en France, recevront une nouvelle carte. Cette carte comportera un double numéro, celui de Rabat et celui de Paris.

Les camarades venus du Maroc ayant égaré leur carte peuvent nous demander leur numéro, que nous possédons grâce aux archives de l'Amicale de Rabat.

La rédaction des cartes nous permettra de mettre notre fichier parfaitement à jour.

Messieurs les Présidents des Sections voudront bien nous demander les cartes manquantes de leurs adhérents.

NOTE AU SUJET DE LA KOUMIA

CHANGEMENTS D'ADRESSES

GEDEON Louis, du 2^e G.T.M., en raison de son état de santé, a trouvé un refuge confortable dans la Maison de Retraite du Château de Vernouillet en Seine-et-Oise.

GEDEON était un des fidèles de nos réunions du dernier jeudi de chaque mois et de toutes nos manifestations. C'est avec un gros serrement de cœur qu'il s'est vu contraint à s'éloigner de nous. A nous de lui prouver que l'entraide morale de la Koumia n'est pas un vain mot. Nous invitons tous ceux des anciens des Goums — connus ou inconnus de GEDEON — qui passent à proximité du Château de Vernouillet en Seine-et-Oise, à aller passer un moment avec lui et lui apporter le témoignage de fidélité de notre Association.

Notre camarade, le Capitaine Henri BLAISE, habitant jusqu'à ce jour à Saint-Germain-du-Val (Sarthe) nous fait part de son changement de domicile : Villa Lucia, rue de la Plage à Tarnos (Landes).

Il ajoute : « Si je pouvais cultiver des relations assez suivies avec des camarades du Sud-Ouest, un rude isolement me semblerait moins pénible. »

Nous demandons à tous les camarades goumiers — connus ou inconnus du Capitaine BLAISE — de passage dans la région, de prévoir un arrêt de quelques instants chez notre valeureux camarade, grand mutilé de guerre.

Le Docteur Jean-Marie JESPARD, anciennement 118, Boulevard de Rochechouart, nous fait part de sa nouvelle adresse : 18, rue de l'Arcade, Paris-8^e.

Nous demandons instamment à nos adhérents de bien vouloir nous communiquer leur changement d'adresse. Nous désirons vivement conserver le contact avec tous nos camarades et éviter des frais de correspondance inutiles.

Les lettres adressées à nos camarades dont la liste suit, nous ont été retournées avec la mention « Inconnu », ou « Parti sans laisser d'adresse », ou « Adresse incomplète » :

M. DILLY Fils, Prytanée Militaire, La Flèche.
Capitaine CHAURAND, Longécourt (Côte-d'Or).
Albert BILAND, Les Mothes (Charente-Maritime).
J.-P. BROUSSARD, S.P. 53.032, F.F.A.
Capitaine BRASSEUR, S.P. 88.320, A.F.N.
Jean MICHOT, Ministère de l'Algérie, Alger.
Lieutenant Roger MOURY, S.P. 88.360.
Capitaine ROBERT, Bonifacio (Corse).
Emile LERICHE, La Haye-les-Roses.
Adjudant MICHEL, Dijon.

Nous serions extrêmement reconnaissant aux camarades qui les connaissent de bien vouloir nous écrire, ou d'écrire aux camarades en question d'avoir à nous faire part de leurs nouveaux domiciles. Nous exprimons à tous notre reconnaissance à l'avance.

SERVICE GRATUIT DU BULLETIN DE LIAISON

Nous rappelons que nous assurons gratuitement le service de notre Bulletin de Liaison aux Veuves et aux Ascendants directs de nos camarades célibataires tombés au champ d'honneur.

Nous avons publié dans notre Bulletin n^o 6 la liste de s'Veuves inscrites à notre répertoire. Nous prions nos camarades de nous aider à compléter cette liste.

La Vie des Sections

Dans le but de provoquer de fréquentes réunions amicales des camarades habitant loin de Paris, nous donnons ci-dessous les limites territoriales des Sections déjà créées :

La Section de **BORDEAUX** et du **SUD-OUEST** comprend les départements ci-dessous :

Gironde
Charente
Charente-Maritime
Dordogne
Landes
Basse-Pyrénées

Son Président est Georges RATEL — 8, rue du Docteur-Cachau, CAUDERAN (Gironde).

La Section de **LYON** comprend les départements ci-dessous :

Rhône
Loire
Puy-de-Dôme
Allier
Haute-Loire
Cantal
Savoie
Haute-Savoie
Ain
Isère
Drôme
Ardèche

Son Président est le Colonel LE PAGE — 5, rue Roussy, LYON-4^e.

La Section des **VOSGES** comprend les départements ci-dessous :

Doubs
Haute-Saône
Meurthe-et-Moselle
Moselle
Haut-Rhin
Bas-Rhin
Vosges

Son Président est Georges FEUILLARD — Maître Imprimeur à CHARMES (Vosges).

Section de MARSEILLE et du SUD-EST. — Depuis la disparition de l'Amicale de Marseille dont tous les membres ont adhéré individuellement à la Koumia à Paris, les anciens des Goums de Marseille et de la Région du Sud-Est n'ont plus de lieu de groupement régional. Nous prions ceux de nos camarades de cette région qui souhaiteraient

LA VIE DE NOS SECTIONS

recréer et animer une section dans le Sud-Est, de nous faire des propositions. Il n'est pas indispensable que le siège de la Section soit à Marseille. Il pourrait tout aussi bien être à Aix-en-Provence, à Nice ou dans tout autre ville où il y a déjà un petit noyau des Anciens des Goums.

Les candidats peuvent également demander rendez-vous à notre Président, le Général GAUTIER, qui habite Aix-en-Provence, « La Mazurette », avenue Alfred-Capus — pour s'entretenir avec lui de cette question si importante pour la Koumia.

La Section de **CORSE** est présidée par le Commandant MARCHETTI-LECA, à Lumio, par Calvi.

La Section d'**ALGER** est présidée par le Colonel COZETTE, 40, rue Alfred-Lelluch, Alger. Elle comprend tous les départements d'Algérie.

Nous demandons à nos camarades habitant les départements mentionnés ci-dessus, de se mettre directement en rapport avec le Président de leur Section.



PARIS

Notre Gala du 20 décembre 1958.

Nous reproduisons ici le programme de ce gala :

Le sympathique animateur de la Radio

André CHANU
présente

Georges ULMER

La Fantaisiste BORDAS

Le célèbre chanteur Guy SEVERYNS
PAOLA

Le célèbre compositeur Alain ROMANS
et ses Vedettes surprises

Le chansonnier Guy MAZET

Le cycliste EDDY

KASSAGI

LES CERVANTES

(Rosita RIVIERA, Soledad BLANCO, Luis NIETO)

DADZU

BAL DE NUIT

avec le célèbre Orchestre de

ROLAND ROLLAND, de la R.T.F.

La Fête fut très réussie ; malheureusement le nombre de nos adhérents n'a pas été suffisant pour couvrir les frais d'organisation.

Ont assisté à ce Gala, entre autres, M. le Général Guillaume, M. le Général Massiet du Biest, Michel Bouïs, Bernard Simiot, Jacques Oxenaar, André Mardini, Vignetta, Poulin, etc...

Nous devons néanmoins remercier tous ceux qui se sont dévoués pour contribuer à la réussite de ce spectacle et ceux qui nous ont fait

LA VIE DE NOS SECTIONS

des Dons en nature et en espèces, pour atténuer le déficit de la manifestation.

M. Jean Pradines, de la Section de Marseille, est venu nous rendre visite à son passage à Paris, le 6 janvier 1959. Il est reparti pour Alger où il habite maintenant : Cité des Eucalyptus .



LYON

Procès-Verbal de la réunion de la Section de Lyon.

Le vingt-trois février 1959 à 18 h. 30, se sont réunis, à la Maison des Anciens Combattants de la Libération, 10 bis, rue Bellecordière à Lyon, les camarades suivants :

Colonel Le Page, Colonel Georges, Lt-Colonel Mongobert, Capitaine Vérié, Capitaine Blanchet, A.C. Maire, Loubes, Fleck, Brémaud, Adjudant Pasini, M.D.L.-Chef Clément, Denizot, Zerjon, Ac. Philippe.

Le Colonel Le Page ouvre la séance et rend compte de sa prise de contact avec le Conseil d'Administration lors de sa réunion à Paris, le 29 janvier 1959.

Répondant à la demande qui avait été faite à la dernière réunion, il donne les nouveaux tarifs de pension à la Maison de Boulouris.

A ce sujet, M. Philippe demande si la maison de Boulouris peut être agréée par la Caisse d'Allocations Familiales, comme colonie de vacances. Ce qui permettrait aux bénéficiaires d'allocations familiales, de percevoir à l'occasion du séjour dans cette Maison, d'une allocation de vacances.

La question du recouvrement des cotisations est évoquée. Le Président précise que la section de Lyon aurait prochainement un compte courant postal. Dès que celui-ci sera ouvert, une circulaire sera aussitôt adressée à tous les ressortissants de la section pour qu'ils puissent mettre en règle leur cotisation. De toutes façons, les cotisations peuvent toujours être payées au C.C.P. de la Koumia à Paris, l'Association faisant par la suite, une ristourne à la section.

Quelques camarades, membres à vie de l'Association des anciens Goumiers du Maroc, ont déclaré vouloir abandonner ce titre pour adhérer purement et simplement à la Koumia.

La date de l'Assemblée inaugurale de la section est prévue, en principe, pour les premiers jours d'avril. Dorénavant, une permanence sera assurée les deuxièmes lundis de chaque mois, à la Maison des Anciens Combattants de la Libération, à partir de 18 h. 30.

Pour la réunion inaugurale d'avril, outre des convocations, un appel sera fait dans la Presse.

En raison du prochain départ du Capitaine Verrier pour l'Algérie, les camarades ont été conviés à venir nombreux à la permanence du 9 mars, où un « pot de départ » lui sera offert.

La séance est levée à 19 h. 15.

Fait à Lyon, aux jour, mois et an que dessus.

Signé : Colonel LE PAGE.

LA VIE DE NOS SECTIONS

VISITE AU CAMARADE SIBILLE à St-ROMAN-AU-MONT-D'OR (Rhône)

Invité à la réunion préparatoire à la constitution de la Section de Lyon, le camarade SIBILLE s'était très gentiment excusé. Paralysé des jambes, il ne pouvait se déplacer. Il nous adressait toutefois les meilleurs encouragements et nous assurait de son adhésion.

Certes le nom de SIBILLE ne nous était pas inconnu, mais aucun de nous ne le connaissait personnellement. Nous nous étions promis de lui faire une visite. Le 27 février, par un bel après-midi, en avance sur le printemps, accompagné de LOUBES, une bouteille sous le bras, je suis allé le surprendre.

Il n'était pas là. Son épouse était consternée. Elle l'avait envoyé prendre l'air. Il faut vous dire, que bien que paralysé, notre camarade ne reste pas cloué au lit. Il se déplace à l'extérieur dans une petite voiture actionnée par un pédalier à main. A l'intérieur, il utilise un fauteuil roulant. Il est devenu d'une force et d'une dextérité étonnantes et suffit presque à lui-même. Nous l'avons cherché en vain, très loin sur les bords de Saône. Sans doute l'avait-on prévenu, il est rentré presque sur nos pas, très inquiet, car il reçoit rarement des visiteurs.

Les présentations faites, nous fîmes plus amplement connaissance. SIBILLE a servi au 152^e à Strasbourg, sous les ordres du Colonel DE LATTRE, puis à la Légion aux 1^{er} et 2^e régiments au Maroc, sous-officier Maghzen à Imichil, avec le regretté Capitaine MAGENC, il est en 1938, Chef Comptable au Goum de Mégraoua, avec le Capitaine BOULET-DESBAREAUX, c'est là qu'il tombera malade en 1939.

Atteint de poliomyélite, il est soigné à Taza puis à Fès, enfin rapatrié à Marseille, où il restera près de deux ans à l'hôpital. Sa grave maladie ne lui permettra pas de reprendre du service.

Après quelques années dans le Lot, il se fixera à Saint-Roman, dans une vieille maison de famille, où un appartement est spécialement aménagé pour lui permettre de vivre avec son infirmité.

Il a quatre enfants : deux garçons et deux filles. Jean et Jacques sont à l'école d'Enfants de Troupe d'Aix. L'aîné est le filleul du Maréchal de Lattre. Il est déjà fana de l'aviation. Les filles sont à la maison : Martine a une quinzaine d'années, Fabienne a 7 ans.

Que dire de ce ménage, qui a si vaillamment surmonté ce terrible coup du sort ? L'épouse admirable de dévouement, est toujours gaie et vivante. Lui, sans aucune amertume, est d'une douceur et d'une égalité d'humeur qui forcent l'admiration. Tous deux n'ont qu'un but : leurs enfants — Ils sont toute leur vie.

Dans cette existence, quand même rétrécie, les souvenirs prennent une grande place. Ceux du Maroc, du métier militaire, des Goums et des Maghzems, occupent la plus large part. L'épouse n'y a pas été mêlée ; cependant maintenant, d'en avoir tellement entendu parler, elle les connaît tous. Un nom est évoqué, c'est celui du seul camarade des Goums avec lequel le ménage est toujours en relations : c'est GOUY de Marseille. Celui-là même qui m'avait si chaleureusement accueilli, à mon retour de captivité. Qu'il trouve ici le témoignage de mon affectueuse gratitude !

Déjà le soir, il faut rentrer, nous quittons les SIBILLE très émus, nous leur avons fait plaisir... Nous reviendrons... D'autres reviendront.

VOS VACANCES A LA COTE D'AZUR.



La Maison des Goums vous attend avec votre famille.

BOULOURIS (Var)

LA VIE DE NOS SECTIONS

BORDEAUX ET SUD-OUEST

A la suite de contacts pris par correspondance avec quelques camarades adhérents à la Koumia, demeurant dans les départements :

de la **Gironde**
Charente
Charente-Maritime
Dordogne
des **Landes**
Basses-Pyrénées,

il nous est agréable de vous faire savoir que nous venons de détecter 51 de nos anciens camarades qui, nous le souhaitons, voudront bien se regrouper et se joindre à la Section de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous répondre, nous donner les adresses de nos compagnons encore « en dissidence » et particulièrement notre **ami LEFEVRE**, du Centre d'Orientation Maroc-Tunisie, Cours de l'Intendance à Bordeaux, qui nous a donné une longue liste d'amis que nous aimerions retrouver bientôt dans nos rangs.

Nous vous donnons les noms et adresses dont nous faisons mention plus haut. Vous vous connaissez sûrement et ceci vous permettra de renouer de vieilles et agréables relations. Si vous ne vous connaissez pas, nous aurons l'occasion et le grand plaisir au cours d'une prochaine réunion, de vous rassembler pour créer l'ambiance nécessaire à cette prise de contact.

Certains camarades, auxquels il n'a pas encore été possible de répondre individuellement, qui se trouvent hors Bordeaux et Gironde ont manifesté le désir de se réunir seulement un dimanche et une ou deux fois par an. C'est absolument d'accord, étant donné leur éloignement et leurs occupations de toutes sortes.

L'objectif à atteindre présentement est le recensement de tous les Anciens des Goums et A. I., d'obtenir leur accord en vue de la création d'une Section dotée d'un bureau représentatif, renouer d'anciennes amitiés ou en créer de nouvelles. Il est évident que, lorsque cette Section aura vu le jour et son bureau installé, seuls les camarades de Bordeaux ou de Gironde se réuniront souvent, cela leur étant indiscutablement plus facile et ils n'hésiteront pas à offrir leurs loisirs, leurs compétences et leurs relations au profit de la collectivité et dans l'intérêt général, mais il n'en est pas moins vrai que tous les amis éloignés de la Gironde et de Bordeaux seront vraiment les bienvenus à chaque passage dans notre ville et nous pensons que ce plaisir nous sera procuré le plus souvent possible. Personnellement, je remercie très vivement les amis qui ont bien voulu me répondre, mais permettez-moi de ne pas vous cacher ma déception, car en effet sur 51 d'entre vous, **seuls 11** (onze) ont répondu ! Dix en Gironde, un dans les Basses-Pyrénées.

C'est très insuffisant pour créer une Section vivante et efficiente et il me semble qu'il ne serait pas normal que celle-ci ne comporte uniquement que des adhérents de Bordeaux et de la Gironde.

En conséquence, je redemande par la voie de notre Bulletin, à tous les camarades, un appui unanime, pour que nous puissions ensemble, dans les meilleurs délais, réaliser le projet de l'Association Mère.

Certains camarades m'ont demandé des imprimés d'adhésion. Paris les leur enverra. Quant aux cotisations des anciens inscrits, comme celles des nouveaux, elles sont toujours à envoyer 33, rue P.-Valéry, 16^e. At. C.C.P. Paris 8813.50.

A bientôt mes chers amis. Je vous adresse mon bon souvenir.

G. RATEL.

CORSE

10-9-58. — Le Président, le Commandant MARCHETTI-LECA, rend visite à Mme LEGOUX, à Saint-Florent où cette veuve de camarade vient s'incliner, chaque année, sur la tombe de son glorieux époux, tombé au Teghim.

21-9-58. — Le Président assiste, avec toutes les autorités, à l'inauguration du Monument aux Morts d'Ile-Rousse et au Congrès départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ; la présence du fanion de la Koumia est remarquée.

4-10-58. — Le Président, accompagné des camarades Fraticelli, Martinetti, Lefrançois et de Mme Legoux, assiste à Bastia, à la visite du Général de Gaulle et à la réception donnée à la Municipalité. Le fanion est porté par Martinetti.

11-11-58. — Le Président, empêché, est représenté à la cérémonie traditionnelle au Col du Teghim, par le Capitaine Angélini, le si dévoué secrétaire du Comité du Monument, et le camarade Lefrançois qui porte le fanion. Une belle gerbe de fleurs est déposée par le Capitaine Angélini, et portant l'inscription : « Le Président de la Koumia ».

19-12-58. — Le Président se rend à Bastia pour se rendre compte des aménagements à réaliser au Monument du Teghim où il resté à graver, sur le marbre, les noms de tous les glorieux Morts de Corse et de l'Ile d'Elbe.

COMMUNICATION :

Le Président et tous les camarades de Corse adressent leurs vœux respectueux, par le canal du Bulletin, à notre vénéré chef, le Général GUILLAUME, à notre dévoué Président, le Général GAUTIER, et les meilleurs souhaits à tous les membres du Bureau et aux camarades de province.

Lumio, le 22 décembre 1958.

Le Chef d'Escadrons MARCHETTI-LECA.



VOSGES

L'actif Président de la Section des Vosges, notre ami Georges FEUILLARD, a obtenu du Conseil Général du Département des Vosges, une importante subvention qui servira à couvrir de légers travaux d'entretien du Monument à nos morts de la Croix des Moinats et des plantations d'arbres et d'arbustes, et à l'aménagement des abords du Monument.

Nous renouvelons ici à notre ami FEUILLARD l'expression de toute notre reconnaissance.

Nos Camarades nous écrivent :

8-1-59. — « Je me suis très intéressé également à la Maison des Goums de Boulouris et les souvenirs qu'en gardent ceux qui ont bénéficié de son hospitalité me font désirer d'y passer quelques journées exemptes de tout souci en compagnie de ma petite nichée.

« Pourtant, et vous excuserez ma franchise, j'écraie de m'y trouver un peu perdu parmi les nombreux officiers qui fréquentent ce Dar Diaf méridional et d'y faire un peu figure de parent pauvre, non par crainte de compréhension de tous nos anciens patrons qui, dans l'ensemble, ont toujours su se montrer très paternels mais, malgré l'effort que l'on puisse faire des deux côtés, la différence subsiste quand même et une certaine gêne, même dissimulée, peut brider les élans de ceux qui composent le noyau du Goum. La question est soulevée et je pense, cher camarade, qu'une étude dans le Bulletin tranquilliserait mes pairs et par contre-coup, vous amènerait de nombreux pensionnaires encore hésitants et ne pourrait servir qu'à rapprocher tout le monde. »

6-1-59. — « Cette année encore, vous nous avez dépannés, habillés, mis en joie avec le Noël des Goums et nous sommes bien reconnaissants en vous présentant nos vœux de nouvel-an. Soyez tous remerciés d'être fidèles, après tant d'années. Comme tout aurait été plus amer sans votre immense effort pour les veuves et orphelins de vos camarades ! »

11-1-59. — « J'ai bien reçu, il y a quelques jours, le mandat adressé pour le Noël de mes filles et en leur nom vous remercie beaucoup. C'est radieuse et émue tout à la fois que la plus jeune me tendit ce billet lors de ma rentrée à la maison. C'est vous dire toute la joie que vous leur avez faite et leurs projets d'emploi.

« Permettez-moi de vous renouveler ma profonde gratitude et mon attachement indéfectible à la Koumia. »

15-1-59. — « Je vous remercie du fond du cœur pour le Noël que vous avez bien voulu envoyer à mes filles. »

25-1-59. — « Mes vifs remerciements pour avoir tant gâté mes enfants pour la Nouvelle Année vous arrivent bien tardivement, mais je voulais vous dire en même temps quel rêve vous alliez permettre à ces petits de voir ainsi se réaliser. Le « Conseil des Cinq », trois louveteaux et deux Jeannettes, s'est donc réuni et à l'unanimité, ils ont décidé que cet argent serait destiné à leur premier camp de Meute ou de Ronde ; et ils s'affairaient déjà à réunir, grâce à vous, tout le matériel de camp qui leur permettra cette fuite de Paris vers les grands espaces qu'en vrais petits « blédards » ils n'ont pas oubliés. »

20-1-59. — « J'ai bien reçu le mandat offert pour le Noël de mes enfants et je viens vous en remercier car, comme chaque année, cette somme m'aide à donner un peu de joie et bonheur à mes enfants.

« C'est une fierté de faire partie des Goums, car leurs camarades morts ne sont jamais oubliés et de ce fait leurs familles aidées dans la mesure du possible, que ce soit pour les vacances ou pour les fêtes de fin d'année qui est toujours pour nous un passage crucial à passer.

« Croyez que je vous en suis profondément reconnaissante, par la même occasion je vous prie de transmettre à l'Amicale, mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année. »

20-1-59. — « Avec l'expression de mes sentiments émus, je prie la Koumia de croire à ma profonde gratitude pour l'aide, précieuse et fidèle, qu'elle m'apporte pour les vacances de mes enfants. »

LE CARNET DES GOUMS

PROMOTIONS

Notre camarade Camille-Roger BRISSON, 125, rue de Latour-d'Auvergne à Colombes, vient d'être nommé Chef de Bataillon de réserve, pour prendre rang à compter du 1^{er} octobre 1958 (J.O. du 27-11-59).

Notre camarade Arthur DARDEAU — 3/5^e R.T.M. à Dijon, nous fait part de sa nomination au grade de Sergent-Chef depuis le 1^{er} janvier 1959.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

DISTINCTION

Le Général de Corps d'Armée ALLARD, commandant le Corps d'Armée d'Alger, cite à l'Ordre de la Brigade : PRADINES, Jean-Marie-Ambert, Attaché des Affaires Algériennes, Chef Adjoint de la S.A.S. de Soufflat Mettanène (Titteri) :

Chef adjoint de SAS d'un courage et d'un allant remarquables. A participé volontairement à partir du 10 mai 1957 aux actions de choc hélicoptérées menées par le 1^{er} R.C.P. dans la région de TAAR. Secteur d'Aumale. Opération N. K. 3.

Dans un terrain difficile, contre un adversaire solidement retranché et très mordant, s'est signalé par son dynamisme et son total mépris du danger.

A accompli dans le cadre de la campagne de pacification, de nombreuses missions dangereuses, n'hésitant pas à effectuer sans escorte plusieurs liaisons routières dans une zone peu sûre, contribuant ainsi à la réussite des opérations de récupération des biens des populations venues se mettre sous la protection de la France.

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze.

BLESSURE

Le Lieutenant BRIDOT, fils du Colonel BRIDOT, vient d'être grièvement blessé en Algérie. Notre Président, le Général GAUTIER a rencontré à Boulouris le Colonel BRIDOT qui a trois fils officiers, et lui a transmis les vœux de la Koumia pour le rétablissement rapide du glorieux blessé.

NAISSANCES

Notre camarade Robert POILEVEY et Madame, nous font part de la naissance de leur seconde petite fille Catherine, le 24 novembre 1958.

Le Capitaine et Madame F. LASSAIGNE, 66, Boulevard Masséna à Paris, sont heureux de faire part de la naissance d'Ariane.

M. et Mme Louis REYNIER, 38, boulevard Chausat à Angers (M.-et-L.) font part de la naissance de leur troisième enfant : Isabelle.

M. et Mme Roger MENET font part de la naissance de leur fille Patricia, le 14 novembre 1958 (35, rue St-Léger à Saint-Germain-en-Laye).

LE CARNET DES GOUMS

M. et Mme Emile LOMBARD, nous font part de la naissance de Jean-Marc, leur cinquième enfant — Le Thillot, 23 février 1959.

Toutes nos félicitations aux heureux parents, et nos vœux de bonheur pour leurs enfants.

MARIAGE

M. et Mme COUFFRANT nous font part du mariage de leur fils et beau-fils Jacques MICHOLET, avec Mlle Nicole BOIZIAU.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES

Nous apprenons la mort de Lionel MONJALLON (Preyssac — Lot). Notre camarade laisse un fils de 14 ans.

Mme Charles DEPAGNE, 125, rue du Vallon-des-Auffres à Marseille, nous annonce la mort de son mari, survenue le 20 novembre 1956.

MORT DU COLONEL JUSTINARD.

Le Commandant Georges CROCHARD, Secrétaire Général, représentant le Général GAUTIER, Président de la Koumia, a assisté aux obsèques de notre grand Ancien, le Colonel JUSTINARD, Grand Officier de la Légion d'honneur, décédé après une courte maladie.

Nous publions ci-après le texte du bel Adieu que lui a adressé le Maréchal JUIN dans la cour d'honneur du Val-de-Grâce, où un détachement de la Garde Républicaine rendait les honneurs.

La Koumia, Association des Anciens des Goums et des Affaires Indigènes du Maroc, présente à Madame JUSTINARD, à son fils et à toute sa famille, l'expression de ses condoléances les plus vives.

DISCOURS PRONONCÉ

par Monsieur le Maréchal JUIN

Le mercredi 11 février, dans la Cour d'Honneur
de l'Hôpital Militaire du Val-de-Grâce.

Madame,

Mes chers camarades,

C'est un grand Français et le plus charmant des amis que la mort vient de nous ravir en la personne du Colonel Justinard.

Pour le vétéran chevronné de l'Armée d'Afrique que je suis aussi bien que pour les plus jeunes des générations suivantes qui y firent carrière, le Colonel Justinard était resté le vivant modèle de tous ceux qui avaient été formés et nourris dans le sein de cette armée légendaire. Il en symbolisait par ses qualités d'hommes et de soldat, sa culture étendue, son esprit chevaleresque et généreux, toutes les traditions de bravoure, de loyauté et d'honneur.

Affecté au début de notre siècle comme jeune officier au glorieux 3^e Tirailleurs Algériens de ma chère province de Constantine, il avait été immédiatement conquis par ses hommes dont il avait vite appris la langue, qu'il traitait en frères musulmans, recevant d'eux, en retour, les marques du plus fidèle attachement.

Il ne les avait quittés qu'en 1908 pour aller faire ses premières armes au Maroc à Oujda où il devait rencontrer pour la première fois

LE CARNET DES GOUMS

Lyautey, le chef prestigieux qui l'a certainement le plus profondément marqué.

En 1911, ébloui par ce merveilleux inconnu qui lui dévoile le Maroc et qui est propre à satisfaire ses curiosités d'esprit, il demande à être détaché à la mission chargée d'instruire et d'organiser l'Armée chérifienne de Moulay Hafid qui entend s'en servir pour rétablir l'ordre dans les tribus soulevés autour de Fez. C'est une belle occasion pour Justinard de guerroyer avec son tabor et de s'attirer l'estime et l'affection de ses hommes au point qu'en avril 1912, ceux-ci feront le nécessaire pour le mettre en sûreté avant que d'aller rejoindre les émeutiers et massacreurs de Fez.

Il devait les retrouver par la suite, dès la reconstitution des unités chérifiennes et après avoir obtenu du général Gouraud qu'il accordât le pardon c'est-à-dire l'aman, aux hommes de son ancien tabor. Il les conduisit ainsi au feu jusqu'en 1913 où, promu Capitaine et décoré à la suite de plusieurs actions d'éclat, il fut désigné par Lyautey, qui l'avait distingué, pour une mission d'étude au proche Orient avec bourse de voyage.

C'est qu'entre temps, Justinard, avec une inlassable curiosité, avait découvert les individualités berbères du Maroc et en particulier celles de l'Atlas et de l'Anti-Atlas où se recrutait la plupart de ses guerriers et qu'il s'était attaqué à la connaissance de la langue berbère qu'il parlera à la perfection. Dès cette époque, il avait en effet publié la première grammaire de berbère marocain.

Rentré d'Orient à la déclaration de guerre d'août 1914, il est d'abord dirigé sur le 306^e Régiment d'Infanterie, mais blessé en septembre, il rejoint, aussitôt guéri, les unités marocaines qui combattent sur sol français depuis le début de la campagne et constituent mon cher et valeureux régiment de guerre, celui des tirailleurs marocains, ces derniers rejetons de l'Armée d'Afrique.

Blessé de nouveau en 1915, il doit au sortir de l'hôpital, et bien à son corps défendant, rejoindre le Maroc où Lyautey, qui ne tient le sud qu'avec les seuls grands caïds de l'Atlas : Glaoui, Goundafi, Mtougui, alors que le rogui El Hiba, battu par Mangin à Sidi Bou Ahman en 1912 commence à s'agiter de nouveau dans l'Anti-Atlas avec l'aide des Allemands exige le retour de Justinard ayant absolument besoin de ce brillant spécialiste des questions berbères.

Il lui demande d'aller seconder le Goundafi qui s'efforce avec ses mehalla à couvrir la vallée du Sous, de Taroudant à Tiznit, contre les entreprises d'El Hiba. Lutte épique avec de bien faibles moyeyns où le Goundafi, aidé par Justinard qui ne lui apporte en vérité que sa personne, son courage et son expérience — il ne disposait en effet que de quatre télégraphistes français — finit par mettre en échec toutes les tentatives d'El Hiba et des Allemands qui l'épaulent.

Malgré ce succès, le Goundafi devait être disgracié à la fin de la guerre, des intrigues s'étant nouées contre lui et Justinard, qui lui était très attaché et avait fait l'impossible pour le défendre, le suivit dans sa retraite par devoir de loyauté. C'est ce noble trait que Claude Farrère a rapporté dans son beau roman sur le Maroc « Les Hommes Nouveaux » dont Justinard est un des héros.

Cependant, Justinard ne pouvait rester longtemps inemployé. Lyautey eut besoin de lui pour servir de précepteur au Prince Moulay Idriss, frère aîné du sultan actuel, dont le père, le sultan Moulay Youssef, eût souhaité qu'il régnât. Justinard s'attacha pendant de longs mois à former son pupille à Marrakech, mais la guerre du Riff l'ayant sollicité de nouveau, il y fut victime d'un terrible accident d'avion au cours d'une mission du côté de Targuist.

Il devait en sortir affreusement défiguré après de longs mois d'atroces souffrances où les soins ne lui firent pas défaut. Mais pour cet homme qui avait reçu dans son berceau les dons d'une rare séduction physique et d'esprit, cette mutilation fut longtemps moralement pénible. Il continua cependant de servir dans la retraite et l'isolement. Je le vis souvent

LE CARNET DES GOUMS

pendant les années qui marquèrent l'achèvement de la pacification du Maroc. Il remettait au net les innombrables notes qu'il avait prises durant toute sa vie, cherchant à faire profiter les jeunes de son expérience. Tantôt à Salé, dans la petite maison qu'il affectionnait, et tantôt à Paris, où son amour des chleuhs, des berbères, devait l'amener à se préoccuper tout spécialement de ceux qui viennent en France pour y travailler.

Catholique fervent, ayant l'âme d'un Savorghan de Brazza, c'est entre ces deux pôles de sa vie qu'il partagea son cœur dans ses dernières années. Toujours jeune de caractère et s'émerveillant sans cesse de tout ce qu'il découvrait, il était toujours plein d'indulgence et de bonté, sachant tirer du moindre incident, de la plus simple anecdote, une leçon et une meilleure connaissance de l'âme humaine. Cependant, les derniers événements du Maroc lui causèrent un grand déchirement. Il y avait tant œuvré et tant fait pour qu'au sein de notre belle armée d'Afrique les deux races, confondues aujourd'hui dans les mêmes sacrifices et les mêmes fiertés, se fondissent le mieux et s'aimassent chaque jour davantage.

Hélas, mon cher vieil ami, vous n'êtes plus ! Je m'incline profondément devant l'immense douleur des vôtres que vous chérissiez, de votre fils dont vous tiriez tant de fierté. Quant à vous, reposez dans la paix du Seigneur où vous êtes entré selon le vœu de votre foi ardente. Les nombreux camarades qui vous entourent en ce moment sauront perpétuer votre légende et le souvenir du gentilhomme accompli, du bel officier de France, et du preux chevalier que vous fûtes pendant toute votre existence.

Étaient présents aux obsèques du Colonel JUSTINARD :

M. le Maréchal JUIN, M. le Général d'Armée A. GUILLAUME, M. le Général de MONTABERT, M. le Général DUROSOY, M. le Général LECOMTE, M. le Général MASSIET du BIEST, M. le Général de BUTLER, M. le Général HOGARD, M. le Général PARTIOT, M. Pierre LYAUTEY, M. Jean FINES, M. le Colonel A. JOUHAUD, M. le Colonel DESHORTIES, M. l'Abbé HEIDSIECK, M. le Commandant de PRADEL de LANZAC, M. Bernard SIMIOT, M. RIVOL, M. SALVY, M. VALLAT, M. de la FAILLE, etc..

Nous apprenons la mort du Colonel Maurice BLANC, décédé le 7 février à Laragne, dans les Hautes-Alpes. C'était un ancien des A.I. et des Goums.

— du Commandant Marcel MEDARD, décédé le 13 février à Casablanca où il était en retraite. Le Commandant MEDARD avait été chef de l'annexe d'Outat el Hadji.

MORTS EN ALGERIE

Le Capitaine RODEL, gendre du Général ALLARD, vient d'être glorieusement tué en Algérie. C'était un ancien des A.I. du Maroc où il avait servi à la Section Politique de la Direction à la Région de Marrakech et au Cercle de Ksiba.

Nous adressons au Général ALLARD nos condoléances les plus vives.

Le Lieutenant SCHOEN, de la S.A.S. de l'Alma, vient d'être tué au cours du combat le 13 février. Le Lieutenant SCHOEN était le fils du Colonel SCHOEN, ancien Officier du Service des Renseignements du Maroc.

Nous adressons à sa veuve, mère d'un jeune enfant, au Colonel SCHOEN, au Colonel de CHATEAUBODEAU, frère de Mme SCHOEN, et à toute sa famille, l'expression de nos condoléances les plus vives.

Le Colonel HOCINE, des Affaires Musulmanes, Commandeur de la Légion d'honneur, vient d'être assassiné par les fellagha en Kabylie.

Nous présentons à sa veuve et à ses enfants, l'expression de nos condoléances les plus vives.

LE CARNET DES GOUMS

OFFRES D'EMPLOIS

Les Etablissements LHOMME (fabrique d'engrais) 12, avenue de la Gare à NOYON (Oise), pourraient loger un agent de maîtrise dans un F.A., c'est-à-dire un ménage avec deux enfants maximum.

Cet agent de maîtrise aurait à diriger le travail de 12 ouvriers avec un travail manuel relativement faible, les points de hiérarchie étant de 160 à 180 (le S.M.T.G. mensuel actuel de l'Eure étant de 24.146 fr., base 40 heures).

La Préfecture des Bouches-du-Rhône à MARSEILLE recherche pour son service Nord-Africain urbain, trois ou quatre anciens sous-officiers ayant servi en A.F.N. et parlant arabe, pour emploi contractuel. Traitement mensuel environ 60.000 francs. S'adresser à M. MARTIN, Secrétaire du Cabinet du Préfet, MARSEILLE.

Situation offerte par le bureau « ETUDES DE CONSTRUCTIONS », 1, rue Euler, PARIS-8°. Tél. : BAL 93.93.

Poste de Chef de camp dans la mine de fer de MAURITANIE, pouvant convenir à célibataire ou marié sans enfant et à condition que la femme soit employée soit à la cantine, soit dans les bureaux, selon ses capacités. 10 mois de présence par an, deux mois de vacances.

Salaires non précisés, mais permettant de mettre environ un million de côté par an.

Connaissance de l'arabe recommandée, mais pas indispensable ; conviendrait à un ancien des A.I.

DEMANDE D'EMPLOI

Notre camarade M. LETONNELIER, 11, rue Gheerbrant à MONDOUBLEAU (L.-et-C.), ancien adjudant-chef des Goums, souhaite actuellement retrouver une activité : Emploi de Bureau, Gérance de Mess ou d'Economat ou de Service Social.

Prière de lui faire offre directement ou par l'intermédiaire du Secrétariat de la Koumia.

DONS A LA BIBLIOTHEQUE DE LA KOUMIA

Notre camarade GEDEON a offert à la Koumia la collection reliée du Bulletin de l'Amicale des Goums de Rabat.

Notre camarade MARDINI a offert à la Koumia la collection complète des Bulletins de l'Amicale des Goums de Rabat, ainsi que le Bulletin de Liaison numéro 1 du de la Koumia.

Nous remercions vivement nos deux dévoués camarades de leurs dons pour la bibliothèque de la Koumia et du Musée de MONTSOREAU.

DON POUR LE MUSEE DES GOUMS AU CHATEAU DE MONTSOREAU

Le Général GUILLAUME et le Colonel JOUHAUD ont fait don au Musée des Goums de Cartes de la campagne d'Italie et de magnifiques photos aériennes relatives au théâtre des opérations des G.T.M. en mai 1944.

Nous remercions à nouveau le Général GUILLAUME et le Colonel JOUHAUD de ces précieux documents qui vont compléter nos archives historiques et nous nous permettons d'insister auprès de nos Camarades pour qu'ils nous fassent parvenir des documents parfaitement datés et identifiés, comme ceux qui viennent de nous être remis.

RECTIFICATIONS

Dans le Bulletin n° 8 — page 3 : « 2° Goum : lire Lieutenant CHARDON (au lieu de Lieutenant THARDON).

Notre camarade René-Max GANTET nous prie de rectifier une erreur parue à son sujet dans le dernier Bulletin : son grade est **Lieutenant** (et non Adjudant) et son adresse civile est VILLERS-ALLERAND (Marne).

Par suite d'une erreur, nous avons, après le n° 5, continué à écrire : 2° année. Il faut lire : 3° année pour les numéros 6-7 et 8 — 4° année pour les numéros 9 et suivants.

Adresses des

ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

<p>HOTEL - RESTAURANT LA LOIRE</p> <p>à MONTSOREAU (M.-&-L.)</p> <p>Réduction de 10% sur les prix des chambres et repas sur présentation de carte de la Koumia</p>	<p>IMPRIMERIE FEUILLARD</p> <p>Rue Général-Leclerc CHARMES (VOSGES)</p>
<p>P. et J. OXENAAR</p> <p>PHOTO - DESSINS - RETOUCHES - PHOTOGRAVURE</p> <p>75, Bd de Clichy - PARIS 9°</p>	<p>FERME - MAISON - COMMERCE</p> <p>Agence : JACMAR 3, Rue Fatou - MEAUX (S.-&-M.) Tél. 3-63</p>
<p>En toutes Saisons REPOS et DÉTENTE</p> <p>BOULOURIS (Var)</p> <p>La Maison des Goums vous est ouverte Écrire à M^r RUEDA, Gérant</p>	<p>CABINET IMMOBILIER TOURNIÉ CONTENTIEUX</p> <p>15, Rue du Commerce - PARIS 15°</p>
<p>BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE</p> <p>Siège Social : 16, boulevard des Italiens - PARIS 9°</p>	<p>A quelques kilomètres de la Croix des Moinats <i>« Plaisance Lorraine »</i> Pension de Famille - Cure de détente Toutes Saisons SAINT-AMÉ (Vosges)</p>
<p>Éditions A. V. Directeur André MARDINI</p> <p>Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels Breloques - Médailles - Coupes 172, Rue du Temple - PARIS 3°</p>	<p>ECLAIRAGE - RADIO - PHONO TÉLÉVISION ENREGISTREMENT SUR BANDE MAGNÉTIQUE</p> <p>Une seule Marque... PHILIPS</p>
	<p>BOULOURIS près ST-RAPHAËL (Var)</p> <p>vous offre, dans la Maison des Goums un séjour enchanteur sur la Côte d'Azur, en toutes Saisons</p>